

Compte-rendu de la réunion de la Commission Formations du 25/11

La première réunion de la commission Formations s'est tenue en Sorbonne le mercredi 25 novembre. Le premier point à l'ordre du jour a été l'installation de cette commission et un échange de vue sur son rôle.

La Commission Formations aura un rôle consultatif : elle pourra notamment éclairer le bureau de la SAES sur les questions de formations. Elle aura aussi un rôle de documentation et de communication. Deux axes principaux ont ainsi été dégagés :

- un volet documentaire, destiné aux membres de la SAES, afin notamment d'éclairer les membres sur les différentes formations en anglais ;
- un volet positionnement, tourné vers l'extérieur de la SAES, impliquant la communication sur les formations en anglais – dans lequel s'inscrit la question plus immédiate de la masterisation – ou sur la recherche en anglais.

Il est en effet rapidement apparu nécessaire de ne pas borner la réflexion et/ou la communication à la seule question de l'enseignement. Car un impératif s'est imposé : faire connaître et faire admettre la spécificité des disciplines liées à l'anglistique pour mieux les défendre (par exemple, reconnaissance de cette spécificité auprès de l'AERES ou auprès du CDHSS – Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales, dans lequel ne figure aucun représentant des langues). La commission a ainsi évoqué la méconnaissance de la dimension recherche de notre association et, au-delà, des études anglaises en France. Il incombe donc impérativement à la communauté de la SAES de corriger cette perception erronée.

Différents thèmes ont donc émergé des discussions :

- La question de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, dite « masterisation » a été discutée. La SAES est en lien avec le Forum des Sociétés Savantes, pour lequel elle a signé deux textes. Si le registre de la SAES n'est pas celui d'un syndicat, elle ne doit pas pour autant être absente des débats du moment. La Commission se propose donc de faire un point d'information sur la réforme : plusieurs questions restent en effet floues ou non réglées.
- La SAES envisage de mener une enquête interne préliminaire auprès de ses adhérents. Il

s'agirait d'une cartographie des offres de formation en anglais dans le Supérieur : LLCE, LEA, LANSAD, etc. L'objectif de cet état des lieux serait de savoir où l'on trouve des formations en anglais et de quels types ou dans quels parcours afin de mieux en défendre les spécificités. Ce questionnaire, actuellement en cours de préparation, sera diffusé aux correspondants. Il traitera dans un premier temps des masters recherche où apparaît l'anglais, que ce soit de l'anglais seul, de l'anglais dans des masters bi-disciplinaires, ou dans des masters transdisciplinaires.

- Un point spécifique concerne ainsi le LANSAD : des documents explicatifs à visée interne et externe sur ce qu'est le LANSAD seront rédigés, notamment pour bien montrer l'adossement à la recherche de ce domaine.
- La question de la formation continue en anglais a été évoquée comme l'une des pistes de travail. La formation continue en anglais à l'Université est à développer de façon globale et non éclatée, comme c'est le cas actuellement.